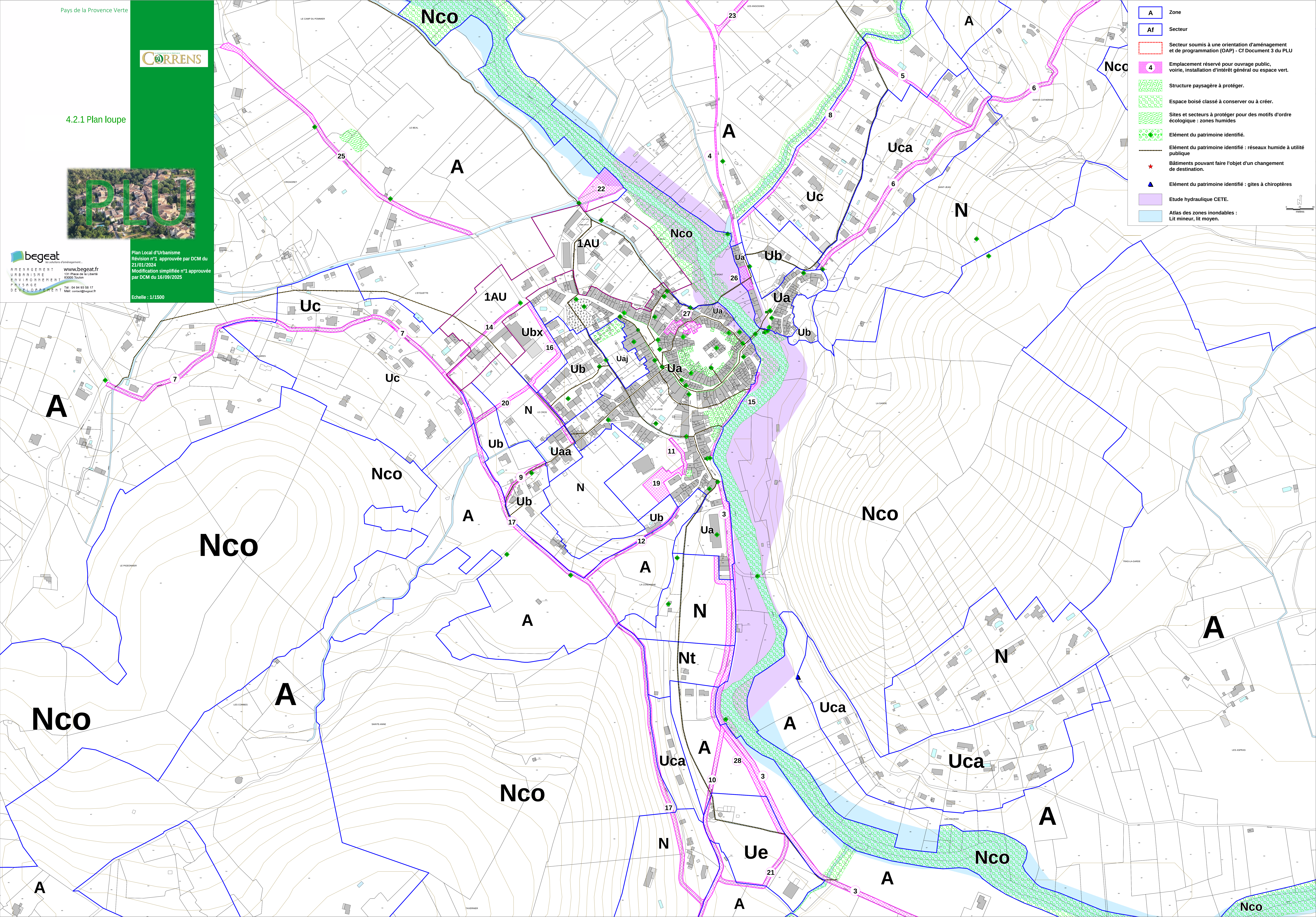




- A Zone
- Af Secteur
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert.
- Structure paysagère à protéger.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique : zones humides
- Élément du patrimoine identifié.
- Élément du patrimoine identifié : réseaux humide à utilité publique
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
- Élément du patrimoine identifié : gîtes à chiroptères
- Etude hydraulique CETE.
- Atlas des zones inondables : Lit mineur, lit moyen.